

Revue de presse 2022

Solidarité Paysans Rhône-Alpes



Focus sur les nouveaux bénévoles-accompagnateurs de la Loire

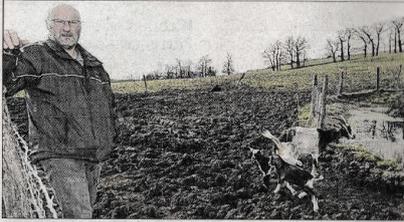
En grande souffrance et isolés

Sabine Fréchet travaillait auparavant dans le social, Marc Dumas était agriculteur aujourd'hui à la retraite. Ils se sont investis au sein de l'association Solidarité Paysans. Ce réseau de bénévoles, accompagné de deux salariés sur la Loire, met leur expérience au service d'agriculteurs en difficultés. « Ce sont les agriculteurs qui font la démarche de nous appeler et nous proposons ensuite un accompagnement global. La base est d'abord l'écoute pour établir la confiance et bien comprendre leurs demandes ».

Le délice est souvent un endettement important. « Les choses se font doucement... Ces gens se trouvent parfois très isolés, ils ont tendance à se refermer sur eux-mêmes, l'accompagnement humain est essentiel ».

L'association peut ensuite les aider dans leurs démarches administratives, organiser des rencontres avec les créanciers, mettre en œuvre des procédures judiciaires, voire un arrêt d'activité.

Marc et Sabine s'occupent actuellement de Virginie, 42 ans, agricultrice à Neulise. Elle a repris une exploitation en 2011, après avoir fait ses preuves au sein de l'association de remplacement agricole. Elle élève un troupeau de 35 chèvres et 9 vaches sur 14 hectares. Elle trans-



Marc, agriculteur à la retraite, s'investit dans Solidarité Paysans.
Photo Progrès/Yves SALVAT

forme l'intégralité de sa production en fromage et propose de la vente directe à la ferme et sur les marchés.

Une soixantaine d'exploitants accompagnés chaque année

En 2018, elle fait appel à Solidarité Paysans. « Elle travaille seule sur l'exploitation, après l'élevage et les cultures, elle s'attelle à la transformation et à la commercialisation. Et à tout ça s'ajoute sa vie personnelle, avec deux enfants à élever. Elle devait se battre sur tous les fronts et même si son schéma reste cohérent, il est très chronophage et très compliqué. Virginie était épuisée par ce trop-plein de travail, les dettes qui s'accumulent parfois sim-

plement parce que l'on n'a pas le temps de gérer tout l'administratif », expliquent ses accompagnants. Ils ont pu lui apporter une grosse aide administrative et comptable. « Ensemble nous avons mis en place des choses pour gagner du temps. On a revu les cohérences des marchés. Elle refait des céréales... ».

Michel Savatier, président de Solidarité Paysans Loire, précise : « Nous accompagnons une soixantaine d'exploitations par an sur une durée très variable. Nous luttons souvent contre une grande souffrance, un grand isolement. Dernièrement un de nos agriculteurs accompagné s'est suicidé ».

4 056
La Loire compte 4 056 exploitations avec une surface agricole moyenne de 57 hectares

7 597
Dans le département, le secteur agricole emploie 7 597 personnes dont 5 434 chefs d'exploitation. 17 % des agriculteurs ont plus de 60 ans ; 35 % sont entre 50 et 59 ans ; 24 % entre 40 et 49 ans et 24 % ont moins de 40 ans

302 298
Le cheptel ligérien se décline ainsi : 302 298 bovins, dont 73 779 allaitants et 58 069 laitiers, 57 431 porcs, 59 449 ovins, 13 898 caprins, 6 780 équins et 3 373 volailles. Et la répartition des surfaces par culture est la suivante : 81 % de prairie, 10 % de céréales, 7 % de fourrage annuel, 1 % de vigne et 1 % de culture fruitière.

Magazine Rhizome – Mars/Avril 2022

L'interview d'un bénévole-accompagnateur de la Loire

Bernard Beauchamp Agriculteur

Association Solidarité paysans

Solidarité paysanne

Solidarité paysans est un réseau créé en 1992 qui regroupe 35 associations sur 64 départements du territoire métropolitain. Il a pour objectifs de lutter contre les exclusions dont les agriculteurs peuvent être victimes et de conforter leur autonomie en travaillant à leur émancipation afin qu'ils puissent retrouver la maîtrise de leur ferme et de leur choix. Le réseau compte aujourd'hui 1 000 bénévoles – souvent agriculteurs eux-mêmes – et 80 salariés aux compétences multiples (techniciens, ingénieurs, juristes, travailleurs sociaux), qui interviennent en partenariat et en complémentarité avec d'autres professionnels et accompagnent 3 000 familles chaque année.

solidaritepaysans.org

Rhizome : Comment avez-vous rencontré l'association Solidarité paysans ?

Bernard Beauchamp : Solidarité paysans nous a aidés, ma femme et moi, dans les années 2000. Par la suite, soit trois ans après, nous sommes devenus, à notre tour, aidants.

A cette période, nous exerçons dans le milieu de l'agriculture conventionnelle. En effet, il m'avait été enseigné, dans le cadre des études agricoles que j'ai pu suivre, que l'engrais était nécessaire pour faire pousser des plantes et que les pesticides les soignaient. En diminuant l'engrais, le rendement diminuait. Mon esprit était formaté selon cette logique, il fallait toujours exploiter le dernier quintal. Je me demandais donc comment cela pouvait fonctionner dans le domaine de l'agriculture biologique. En découvrant d'autres systèmes agricoles, j'ai appris qu'il valait mieux abandonner certains quintaux afin de diminuer sa charge, puis j'ai finalement converti ma ferme à l'agriculture biologique en 2010. J'ai fait de belles rencontres, notamment des personnes issues d'autres régions, avec des mentalités différentes.

Rhizome : Comment avez-vous réagi face aux difficultés que vous relatez ?

Je n'ai pas demandé le revenu de solidarité active (RSA) auquel j'avais pourtant droit. Nous, les paysans, nous sommes des gens fiers. De plus, à cette période, selon moi, le RSA était destiné aux personnes qui ne pouvaient pas trouver de travail, alors que nous, au contraire, nous en avions beaucoup. Dans notre situation, ce soutien financier aurait pu représenter un « bol d'air », mais ce n'était pas la solution que nous cherchions. Nos perspectives se sont éclaircies après le départ des enfants de la maison, la reconversion à l'agriculture biologique et la réduction des charges (par exemple, en diminuant les engrais et le nombre d'animaux) nous ont permis de fournir de la trésorerie, ce qui nous a soulagés.

Notre décision de nous convertir à l'agriculture biologique se base sur la réflexion suivante : vivre à la campagne et « s'empoisonner » avec des produits, c'est contradictoire. Certains agriculteurs ont commencé à avoir des problèmes de santé à cause de l'utilisation de ces produits. Nous

1 Le groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) est une société civile agricole de personnes permettant à des agriculteurs associés la réalisation d'un travail en commun dans des

Annnonce de la pièce de théâtre à Nervieux

« Ya-t-il un paysan dans la salle ? »

NERVIEUX

La culture pour prendre conscience des difficultés des paysans

Solidarité Paysans 42 organise une soirée théâtre – débat, vendredi, à 20 heures, à Nervieux. Ce sera l'occasion d'évoquer et d'échanger sur les difficultés quotidiennes des agriculteurs.

« Nous sommes très contents de proposer une offre culturelle gratuite en milieu rural. Nous espérons que les paysans et les paysannes vont se déplacer », annonce Léa Fanget de Solidarité Paysans 42.

L'association, indépendante des organisations professionnelles agricoles, accompagne les agriculteurs en difficulté. Elle organise une soirée théâtre-débat, ce vendredi, à 20 heures, à la salle Jeanne-d'Arc de Nervieux.

Faire réfléchir le public

Outre l'aspect ludique du moment, c'est aussi l'occasion de faire découvrir l'action de Solidarité Paysans 42 et de faire réfléchir le public. La question de la place des agriculteurs sera au centre de la soirée. La pièce, intitulée *Ya-t-il un paysan dans la salle ?* sera jouée par La Compagnie des Autres. À l'origine, elle avait été commandée par une autre branche de l'association.

« La pièce se focalise sur les difficultés des agriculteurs, comme l'isolement des personnes. Ce qui amène aussi à la disparition des agriculteurs.

On s'est dit que c'était un objet qui nous correspondait. Ce spectacle a été construit pour favoriser le dialogue avec le public, qu'il soit agriculteur ou non », détaille Léa Fanget. Il s'agit du premier événement en public organisé depuis plusieurs années, crise sanitaire oblige.

« La situation se dégrade »

La représentation sera suivie d'un débat animé par l'association et des bénévoles. L'idée est de permettre au public de réagir sur les points qui l'ont touché. « Nous parlerons alors de la réalité de la Loire », illustre Léa Fanget. Il faut dire que l'association constate que le nombre d'agriculteurs en difficulté augmente. « De plus en plus de gens n'arrivent pas à vivre de leur métier. On observe aussi que c'est plus difficile d'arriver au bout de sa carrière avec des symptômes d'épuisement professionnel ou des personnes cassées physiquement. Sans compte que les situations sont de plus en plus difficiles, avec des investissements plus importants et des imbrications vie privée/vie professionnelle plus complexe. La situation se dégrade », conclut-elle.

Charles-Edouard CHAMBON

Soirée théâtre – débat, *Ya-t-il un paysan dans la salle ?*, par La Compagnie des Autres, Vendredi 3 juin à Nervieux, salle Jeanne-d'Arc à partir de 20 heures. Entrée libre et gratuite. Informations au 04.77.26.31.53 ou loire@solidaritepaysans.org



La solitude et l'isolement font partie des principales difficultés rencontrées par les agriculteurs. Photo d'illustration Progrès/Philippe TRIAS

Une soixante d'exploitations accompagnées

Reconnue d'utilité publique, Solidarité Paysans 42 accompagne une soixantaine d'exploitations du département chaque année. Si chaque situation est différente, les mêmes problèmes sont souvent constatés : des personnes fatiguées, touchées par un épuisement professionnel important ou encore des soucis de démotivation ou de santé. « C'est souvent en lien avec une pression financière, l'endettement est une des principales raisons de ce mal-être », précise Léa Fanget.

Les deux salariés de la structure et la qua-

rantaine de bénévoles, souvent des agriculteurs retraités, accompagnent les exploitants qui en font la demande. « Nous nous adaptons aux besoins que ce soit au niveau sanitaire, techniquement, administratif. Pas seulement. L'idée est aussi de créer un espace de respiration pour que la personne puisse se confier », ajoute-t-elle. Ces sujets sont d'autant plus importants que l'agriculture reste un domaine où le risque de suicide est l'un des plus importants. De nombreux rapports du ministère de l'Agriculture alertent sur ce point.

Le Pays – Juin 2022

Retour sur la pièce de théâtre à Nervieux

Le Pays (42)

Il y avait des paysans dans la salle

Publié le 09/06/2022



La pièce de la Compagnie des autres joue beaucoup du registre de l'humour pour tenter de dédramatiser la situation. © Photo R. M.

Point de contexte sur les accompagnements dans la Loire

SOCIAL ■ L'antenne départementale a mené 61 accompagnements dans 60 exploitations dans la Loire en 2021

Solidarité paysans, pour éviter l'engrenage

Même si l'association a pu continuer à assurer ses accompagnements durant la crise sanitaire, la délégation ligérienne veut maintenir sa présence et son soutien auprès d'une population qui, trop souvent, souffre en silence.

Rodolphe Montagnier
rodolphe.montagnier@centrefrance.com

Plus d'un agriculteur ou une agricultrice se suicide chaque jour en France... Issue des dernières données publiées par la Mutualité sociale agricole (MSA), la sentence interpelle mais, bien que publiée l'été dernier, elle s'appuie sur des statistiques datant de 2016, année où 529 agriculteurs ou agricultrices avaient mis fin à leur jour, dans l'Hexagone.

Même s'il conviendrait de remettre cet élément à jour, il y a peu de raisons de penser que la situation s'est à présent améliorée. Bien au contraire. Non seulement ce risque dit de surmortalité s'élève à 20 % pour cette catégorie professionnelle par rapport au reste des Français d'après une étude de Santé publique France mais le contexte économique et la dégra-



MALAISE. Avouer ses difficultés est encore un tabou dans le monde de l'agriculture. PHOTO D'ILLUSTRATION FRANCK BOLEAU

Un siège désormais à Chamboeuf

Autrefois installé dans des locaux devenus inadaptes à Feurs, l'association a rejoint la Ferme du Treuil à Chamboeuf, près de Saint-Galmier aux portes de la métropole stéphanoise, en 2021. Labellisé « Tiers lieu - Fabrique de territoire », cette ancienne ferme souhaite « favoriser une dynamique pour développer des initiatives ou service de la transition agricole, alimentaire et environnementale pour le territoire ». Elle accueille des structures paysannes (Confédération paysanne 42, Addeur 42...) mais également un réseau de structures agissant pour un monde rural durable (des Amap, Terre de liens, la Ferme au quartier...).

datation de l'état de la planète mettent éleveurs et cultivateurs en grandes difficultés. C'est dans ce contexte morose que Solidarité paysans 42 a proposé une soirée-débat placée sous le signe de la dédramatisation le 3 juin, à Nerveux.

Les exploitations de bovins en danger

Après deux années marquées par la crise sanitaire, l'antenne départementale de cette association nationale qui lutte contre l'exclusion en milieu rural s'interroge sur le nombre d'accompagnements qui a tendance à stagner autour d'une soixantaine par an dans la Loire. « Partout ailleurs en Rhône-Alpes, nous assistons à une progression qui va de 5 à 10 %, explique Justine Arnaud, chargée de communication à Solidarité paysans Rhône-Alpes. J'aimerais croire que les choses vont mieux mais avec les charges qui augmentent, la sécheresse et les remontées que nous avons du terrain, j'en doute malheureusement. Je crois qu'il faut renforcer la visibilité de l'association et montrer que nous sommes toujours présents. »

L'an dernier, 17 agriculteurs et agricultrices du département ont fait appel à la structure coprésidée par Jean-Luc Rouchon et Daniel Ker. « Dans la grande majorité des cas, ils font appel à nous car ils rencontrent des difficultés de trésorerie et souvent un fort taux d'endettement, expliquent les coprésidents. Cela concerne particulièrement les élevages bovins (lait et viandes, N.D.L.R.). Bien que la Loire soit une terre d'élevage, nous sommes préoccupés pour l'avenir de cette filière. »

Les quelques témoignages entendus à l'issue de la représentation théâtrale

ont évoqué « la pression foncière » induite par le développement économique, « l'isolement », « les plans d'installation très serrés » qui se grippent dès le moindre grain de sable, « l'épuisement »... Rien de très engageant, ni rassurant alors qu'un ancien paysan a prévenu, si besoin : « Il faut être costaud, physiquement et moralement » pour être agriculteur. ■

► **Contacts.** Solidarité paysans 42, la ferme du Treuil, 148 chemin du Treuil, 42.330 Chamboeuf. Tél. : 04.77.26.31.53. ou Iso Fenget ou 07.60.28.41.04, ou Marie Ayasse ou 07.67.15.23.19, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : loire@solidaritepaysans.fr

PRÉSENCE ET ACTIONS DANS LE RHÔNE

70 EXPLOITATIONS ACCOMPAGNÉES

Autrefois rattachée à la Loire, l'antenne départementale du Rhône fait désormais cause commune avec celle de l'Ain. Solidarité paysans Ain-Rhône a mené 147 accompagnements en 2021 (dont 70 dans le Rhône et 46 nouveaux). Ce chiffre représente une hausse de 10 % pour une association départementale qui constate que « les profils des agriculteurs et agricultrices restent toujours aussi variés aussi bien en termes d'âge, de production et de difficultés. Cela montre la nécessité et la capacité de Solidarité Paysans de s'adapter à toutes les demandes et tous les profils d'agriculteurs. [...] L'une des principales inquiétudes est la baisse de la vente directe (marchés notamment) depuis l'été 2021 qui impacte donc fortement les trésoreries et pose question pour l'avenir », explique Solidarité paysans 01-69. ■

Reportage de terrain, dans un contexte climatique et inflationniste difficile

Climat, inflation... la détresse des agriculteurs empire



Des membres de Solidarité Paysans s'entretiennent avec Annick et Didier (de dos), agriculteurs, dans la Loire, le 22 juin. BRUNO AMSELLEM/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

France Bleu Saint Etienne Loire – Septembre 2022

Participation à l'émission Côté Experts avec Solidarité paysans en Auvergne



Un autre reportage de terrain, chez un agriculteur accompagné

« Ils ne supportent plus l'incertitude climatique et économique » : Solidarité paysans à l'écoute du monde agricole

Entraide

13 octobre 2022 par [Sophie Chapelle](#)

Certains sont des paysannes et paysans retraités, d'autres toujours en activité. Ils accompagnent bénévolement des agricultrices et agriculteurs qui croulent sous les dettes ou sont en *burn out*. Une solidarité qui peut aider à surmonter les difficultés.



Le Progrès – Octobre 2022

Témoignage d'un agriculteur accompagné

Parler avec d'autres pour mieux rebondir

Mickaël Brundet, 43 ans, agriculteur à Leigneux, a dû se résoudre à faire appel à une association d'aide aux agriculteurs. Des problèmes de santé, des problèmes sur le troupeau, l'engrenage qui conduit à un profond mal-être. Aujourd'hui, il ne regrette pas d'avoir lancé un appel à l'aide.

Mickaël Brundet, 43 ans, élève un troupeau de 50 vaches laitières, sur une exploitation de 80 hectares à Leigneux, commune du Forez. Il n'est pas issu du milieu agricole, mais ce métier le passionne dès son plus jeune âge. « Je me suis installé en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun), de 2004 à 2009. On s'est séparé avec mon associé parce que l'on avait des envies différentes. J'ai connu ensuite des difficultés pour trouver une exploitation sur la région et ce n'est qu'en 2018 que j'ai pu m'installer, suite à un départ à la retraite, ici à Leigneux », explique-t-il.

Au début tout se passe plutôt bien, les 50 laitières produisent 450 500 litres de lait par an. L'exploitation dispose de l'irrigation par le canal du Forez sur une partie et d'une retenue collinaire. « Je pensais rapidement embaucher une personne, il y a du travail pour deux sur l'exploitation. Mais j'ai dû affronter de lourds problèmes de santé, suivis d'un accident du travail, un doigt



Mickaël Brundet, agriculteur Léa Fangeat, animatrice de Solidarité paysans et André Gouttenoire, accompagnateur bénévole, ensemble ils ont pu trouver des solutions.
Photo Progrès/Françoise SALLE

amputé » reprend ce dernier. Avant d'ajouter : « Je me suis arrêté quatre mois et j'ai dû débours 17 000 euros pour la main-d'œuvre, ma maladie n'est pas couverte. J'ai cassé mon arrêt pour reprendre le travail ». Premier accroc dans la trésorerie. Mais cela ne s'arrête pas là, les problèmes s'accroissent sur le troupeau, avec une bronchite vermineuse. « J'ai perdu quatre vaches et sept ont avorté, cela a provoqué une grosse chute de

lait. Je suis passé de 28 kg par jour à 20 kg par jour et par vache », continue l'agriculteur.

« L'envie de faire ne suffit pas toujours »

Et la poisse s'acharne peut-être un peu liée à un moral en chute. « En 2021, avec une météo défavorable, j'ai dû récolter des maïs pas encore très mûrs, mais il fallait que je sème le ray-grass derrière. Une mycotoxine s'est installée dans le silo et d'août 2021 à octobre 2021 le troupeau n'était pas au top. « Moralement c'est très compliqué à vivre. Rien ne va dans le bon sens, alors que l'on n'a pas fait de grosses bêtises », avoue le quadragénaire. C'est un de ses voisins, également agriculteur, inquiet de son mal-être qui lui parle de Solidarité Paysans, (voir par ailleurs). « C'est vrai que j'étais très fatigué, le boulot, les papiers je ne savais plus comment m'en sortir. Avoir une aide extérieure, un œil nouveau pour voir si je n'étais pas à côté de la plaque pouvait être intéressant. J'ai donc appelé. L'envie de faire ne suffit pas toujours », reconnaît-il.

Il était sûr d'une chose, « Je ne voulais pas arrêter ce métier que j'adore. Solidarité Paysans est arrivée sur mon exploitation en début d'année 2022, avec André Gouttenoire, bénévole, que je connaissais déjà, il a toujours produit du lait de qualité et Léa Fangeat, animatrice. J'ai pu parler de tout avec eux. Si ça ne marche pas c'est bien qu'il y a un problème quelque part. Il faut savoir se remettre en question. Le but était de retrouver une alimentation de base de bonne qualité, de faire des choix techniques sur les rations. On a pu travailler ça ensemble. Aujourd'hui la production s'améliore. Je ne regrette vraiment pas d'avoir fait appel à eux ».

Françoise SALLE

« La réussite du projet vient de ce travail collectif »

Léa Fangeat, animatrice de Solidarité Paysans présente l'association qui existe depuis une trentaine d'années déjà. « L'équipe est aujourd'hui composée d'une quarantaine de membres accompagnateurs et administrateurs de l'association.

L'équipe est complétée par deux animatrices, Léa Fangeat et Marie Ayasse qui viennent en appui sur les accompagnements, sur le développement de la vie associative et les aspects de formation de l'équipe. Nous sommes là pour accompagner les agriculteurs qui font appel à nous pour répondre à des difficultés de tous ordres. Nous mettons en avant cet accompagnement sans obligation de résultat, sans limite de temps et fait par des pairs, agriculteurs actifs ou retraités ».

Là aussi, l'association n'intervient que sur l'appel de l'agriculteur, « lors du premier appel, nous écoutons beaucoup ce que l'agriculteur a sur le cœur. Il a souvent vécu une pres-

sion très importante jusque-là. On arrive sur une situation dégradée. Il nous faut du temps pour comprendre la situation, attendre que la personne s'ouvre à nous. Ensemble nous allons faire un diagnostic et voir où l'agriculteur veut aller. On ne prend jamais de décision à sa place, on chemine avec lui pour voir ce qu'il peut changer ».

André Gouttenoire, est un accompagnateur bénévole, agriculteur retraité, il est venu au secours de Mickaël. « J'ai du temps de libre maintenant et surtout je connais les difficultés de ce métier, donc aujourd'hui j'essaie de renvoyer l'ascenseur et d'aider à mon tour autant que je peux. Je suis vraiment passionné par les vaches, alors sur cette exploitation j'ai pu donner un peu de mon expérience. J'ai accompagné déjà trois ou quatre agriculteurs. Lorsque ça se termine bien c'est très valorisant. La réussite du projet est due à ce collectif : agriculteur, accompagnateur et animatrice ».

Interview d'un agriculteur accompagné, qui a témoigné lors de l'AG de Solidarité Paysans Ain-Rhône

Jean-Luc Merle : « Sans Solidarité Paysans, j'aurais abandonné »

Lors de l'assemblée générale de Solidarité Paysans Rhône/Ain le 29 mars à Belleville-en-Beaujolais, des agriculteurs ont témoigné sur l'aide apportée par l'association. Jean-Luc Merle, viticulteur beauvillois est l'un d'entre eux.

Moustache soignée et barbe taillée, Jean-Luc Merle, 63 ans, a conté son histoire devant une cinquantaine de personnes lors de l'assemblée générale de Solidarité Paysans, ce mardi 29 mars à Belleville-en-Beaujolais.

Endettement, pluie, arrachage contraint

Viticulteur, originaire de Saint-Jean-d'Ardières, il est issu d'une lignée de six générations d'agriculteurs. C'est à 23 ans qu'il reprend des vignes en métayage, après cinq ans de travail en famille. En 1996, la faillite du Cellier des Samsons, l'union des coopératives beaujolaises, met à mal la coopérative de Bel Air, avec laquelle le viticulteur collabore. Le vin vendu au cellier n'est pas payé. « C'est le début des soubresauts économiques du Beaujolais », rapporte Jean-Luc Merle. Lui réalise son premier prêt à court terme. 100 000 francs, à l'époque. « Et ça a continué », soupire-t-il.

Les problèmes s'accumulent. Le Beauvillois analyse que dès les années 2000, les viticulteurs commencent « à produire en trop grosse quantité par rapport à la demande. On saturait le marché. » La pluie de 2004 contraint même la coopérative de Bel Air à distiller plus 6 000 hectolitres de vin qui « couvrent tout juste les frais



Solidarité Paysans accompagne Jean-Luc Merle, viticulteur, depuis sept ans. Photo Progrès/Kim CLAVEL FLORENT

EN CHIFFRES

- 70 exploitations agricoles ont été accompagnées en 2021 (soit 24 femmes et 57 hommes) ;
- 41 % des agriculteurs accompagnés ont entre 51 et 60 ans ;
- La moitié des accompagnements ont démarré avant 2019 ;
- Un tiers des agriculteurs aidés ont des difficultés financières. S'ensuivent les problèmes de santé (18 %), des difficultés sur la structure des exploitations (13 %) et des conflits (13 %) ;
- 30 % de l'accompagnement réalisé par Solidarité paysans est humain ;
- 80 bénévoles sont répartis sur les départements de l'Ain et du Rhône.

de vinification ». Un ami lui conseille alors de déclarer une cessation de paiements en 2013. Un an plus tard, le viticulteur est obligé d'arracher sept hectares de vigne en appellation beaujolais, soit la moitié de son domaine, car ces parcelles n'étaient plus assez renta-

bles. « Je perdais de l'argent », souffle-t-il.

Des mesures « pour que je ne lâche pas prise »

L'endettement, Jean-Luc Merle n'est pas le seul agriculteur à l'avoir vécu. « Cer-

tains sont complètement dans le gouffre », rapporte France Gobet, bénévole à Solidarité Paysans (SP). « On a vu des situations qui nous semblaient inextricables ». La femme du viticulteur le quitte en 2012. Ce dernier se retrouve sans revenu, à payer seul sa mai-

son. Tout l'argent qu'il avait mis de côté passe dans le remboursement des emprunts.

Très engagé dans les coopératives, Jean-Luc Merle avait entendu parler de SP, « sans savoir ce qu'ils faisaient vraiment ». Une première réunion avec deux bénévoles est organisée à son domicile en février 2015. Le but, faire un point objectif de sa situation pour trouver les solutions les plus adaptées. « Sans eux, j'aurais abandonné ou j'aurais été saisi », confie-t-il. La Mutualité Sociale Agricole (MSA) estimait qu'en 2015, 1,7 assuré du régime agricole se suicidait chaque jour. Le viticulteur n'a pas franchi cette étape car SP « a mis toutes les démarches en route pour que je ne lâche pas prise ».

Une écoute bienveillante

Les assistances sociales de la MSA, partenaire de SP, lui ouvrent un dossier de revenu de solidarité active (RSA). L'association appuie son dossier auprès des créanciers, qui finissent par lui accorder un prêt à court terme en 2019. Le sexagénaire renchérit : « Cet accompagnement est vraiment dans le concret, car s'il n'avait pas été là, je n'aurais pu payer mes vendangeurs. » La relation humaine entre les bénévoles et l'agriculteur accompagné est « essentielle » d'après France Gobet.

À la suite du décès de sa fille dans le tremblement de terre au Népal en 2015, Jean-Luc Merle a bénéficié de l'écoute bienveillante et du soutien de l'association. Solidarité Paysans aide les agriculteurs dans leurs difficultés professionnelles comme personnelles.

Kim CLAVEL-FLORENT

Retour sur l'AG et les témoignages livrés à cette occasion

Une association au chevet des agriculteurs en difficulté

[Lien](#)

Léa Rochon

-

Publié le 07 Avril 2022

Engagée dans l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, l'association a aidé 170 personnes dans le Rhône et dans l'Ain l'année passée. Lors de son assemblée générale, le 29 mars dernier, deux professionnels suivis par la structure ont raconté leur parcours devant un public très soucieux et attentif.



Jean-Luc Merle, viticulteur à Belleville-en-Beaujolais, a vécu de nombreux soubresauts économiques qu'il a pu surmonter grâce au soutien moral de l'association.

Photo Léa ROCHON

La Voix de l'Ain – Octobre 2022

Un article suite à une rencontre conviviale entre bénévoles de l'Ain, pour le renouvellement de l'équipe

Solidarité paysans Ain cherche à recruter des bénévoles

SIMANDRE-SUR-SURAN

La mondialisation du marché agricole, les aléas climatiques, les crises économiques, la charge administrative et, parfois, le manque d'interlocuteurs locaux font que nombre d'agriculteurs sont en difficulté.

Solidarité paysans est une association créée par des agriculteurs, pour les agriculteurs. Son but : l'accompagnement des agriculteurs en difficulté.

Elle a participé à une réunion de travail en mairie.

Patrick Chanel, le coprésident pour le département de l'Ain, donne les chiffres : 31 bénévoles sur le département procèdent actuellement à 77 accompagnements. Lorraine Peynichou, salariée de l'association, précise : « On intervient sur énormément de sujets différents, et notre particularité est qu'on a une approche globale de l'accompagnement ».

Les difficultés peuvent être d'ordre comptable, administratif, relationnel... Les interventions auprès des agriculteurs se font

toujours en binôme, un agriculteur et une salariée. Le rôle de cette dernière est de coordonner les accompagnements et de mettre en place les binômes.

Solidarité paysans cherche à recruter des agriculteurs bénévoles, et surtout des agricultrices afin de féminiser leur équipe, car l'association a de plus en plus de demandes émanant d'agricultrices.

L'après-midi de travail était consacré aux droits sociaux avec une intervention du délégué du défenseur des droits. D'après Lorraine Peynichou, Solidarité paysans Ain a de très bonnes relations avec le tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse, ce qui permet une bonne défense des agriculteurs sur le volet juridique.

L'association travaille aussi dans le domaine de la prévention avec, notamment, des interventions dans les lycées agricoles. Elle organise également des événements conviviaux.



Le but de cette association est avant tout de permettre aux agriculteurs de ne pas rester seuls face aux difficultés. On peut joindre l'association au 04 78 59 61 87 ou par mail : 01-69@solidaritepaysans.org Eric Lizon

SIMANDRE-SUR-SURAN

Solidarité paysans accompagne les agriculteurs en difficulté

L'association Solidarité paysans est créée par des agriculteurs, pour les agriculteurs. Elle propose un accompagnement professionnel adapté. Elle a été conviée en mairie de Simandre-sur-Suran dernièrement pour une réunion de travail.

La mairie de Simandre-sur-Suran accueillait en octobre l'association en charge de l'accompagnement des agriculteurs confrontés à des difficultés, Solidarité paysans, pour un groupe de travail. Denis Convert, bénévole au sein de l'association locale était associé.

« Un accompagnement sur deux, voire trois années ou plus ».

Après la présentation de la commune par le maire, Marc Bavoux, le président départemental de l'association, Patrick Chanel a dévoilé le contenu de la journée : parler des dossiers en cours et de l'intervention liée aux problématiques de la profession. « Dans le département, ce sont 77 agriculteurs qui sont accompagnés, ayant fait la demande de l'action de l'association », s'explique le président qui peut compter sur le soutien de 31 bénévoles investis dans cet accompagnement professionnel.

Au niveau des problèmes éco-

nomiques et relationnels, les bénévoles apportent « un accompagnement sur deux, voire trois années ou plus, sur de nombreux profils qu'ils soient débutants ou en cours de carrière », précise le président.

Comment se déroule l'accompagnement ?

Pascal Blanc, salariée en charge de la coordination et de l'animation au sein de l'association dévoile les procédures mises en place : « Nous recevons les appels des agriculteurs afin de nouer un relationnel et d'identifier la demande. Notre rôle est de définir les binômes d'accompagnement, sur la base d'une demande expresse. La mise en place de l'accompagnement est, ensuite, orchestrée autour de rendez-vous sur l'exploitation afin d'en établir un état des lieux ainsi que la définition du besoin, en vue de l'organisation à établir », privilégiant, cependant, des procédures amiables.

« La première partie de la journée est organisée autour de la rencontre des bénévoles. Après un repas convivial partagé, l'après-midi est souvent consacré à l'intervention d'un intervenant, invité en fonction des besoins ressentis, soit par les bénévoles soit à l'opportunité des rencontres », précise le président.

De notre correspondant Christian MORANDAT



Le groupe de travail autour d'Anne-Marie Cotton (en rouge) et Denis Convert debout, également, en seconde position à gauche. Photo Progrès/Christian MORANDAT

L'association est présente sur le département depuis dix ans

Solidarité paysans est une association autour d'un réseau national qui perdure depuis une trentaine d'années. Elle est présente sur le département depuis dix ans, organisée autour d'un réseau s'appuyant sur des bénévoles et des salariés expérimentés. Ils se mettent à disposition pour écouter, orienter, renseigner et soutenir les agriculteurs confrontés à des difficultés dans le respect de chacun en termes de choix et de projets. Sur le plan national, ce sont 1 000 bénévoles et 80 salariés qui sont au service de 3 000 familles d'agriculteurs accompagnés.



Le président départemental, Pascal Chanel, Pascale Blanc et Lauranne Peynichou, salariées de l'association. Photo Progrès/Christian MORANDAT

SAVOIE – HAUTE-SAVOIE

France Bleu Pays de Savoie et H2O Radio – Juin 2022

Interviews radio à l'occasion de la remise du 2ème prix régional de l'inspiration en ESS par la fondation Crédit Coopératif



Accueil > Auvergne-Rhône-Alpes > Savoie > Infos > Société > Le réseau des asso'

SOCIÉTÉ



Le réseau des asso'

Reportage à l'Agence du Crédit Coopératif d'Annecy, lors de la remise du 2ème prix régional de l'inspiration en ESS par la fondation de cette banque

SAVOIE/Haute-Savoie

Solidarité Paysans récompensée par la Fondation Crédit coopératif

L'association Solidarité Paysans des Pays de Savoie, qui vient en aide aux agriculteurs en détresse, est l'un des trois lauréats régionaux des Trophées 2022 de l'économie sociale et solidaire de la fondation Crédit coopératif.

Trois acteurs régionaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont reçu le soutien de la Fondation Crédit coopératif pour leur action dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Le 27 juin, l'association Solidarité Paysans des Pays de Savoie, qui apporte son aide et son soutien aux agriculteurs en détresse, a reçu le Prix de l'Inspiration en ESS. Une récompense dont se félicite Thomas Bertin, animateur de l'association. Il nous présente sa structure.

Quel est votre rôle dans l'association ?

« J'ai été recruté par Solidarité Paysans des Pays de Savoie début 2020. J'anime l'équipe bénévole qui réalise les accompagnements des agriculteurs en difficulté ou en situation délicate. Ils nous contactent et moi je vais mettre un cadre, faire le premier entretien avec eux et puis je vais aussi être un appui, une ressource technique s'il y a besoin dans l'accompagnement. »

Combien d'adhérents dans l'association ? Qui



L'association Solidarité Paysans des Pays de Savoie a reçu le Prix de l'Inspiration en économie sociale et solidaire. Photo association

sont-ils ?

« Nous sommes plus d'une vingtaine. Il y a une dizaine de personnes prêtes et compétentes pour les accompagnements ; les autres sont en formation.

Les bénévoles sont soit des agriculteurs actifs ou à la retraite, soit des gens qui ont côtoyé le monde agricole : des anciens salariés de Chambre d'agriculture, des anciens techniciens... Tous ont des compétences particulières qu'ils peuvent mettre à profit pour les accompagnements. En fonction des situations, c'est moi qui vais déterminer quels bénévoles seront mobilisés. Cela peut être pour des aides juridiques, des problèmes de gestion, un accompagnement psychologique... Si ce sont des problèmes très spéci-

ifiques et que nous n'avons pas les ressources, nous faisons appel à des intervenants extérieurs ou nous aiguillons les gens vers d'autres structures.

On peut nous appeler pour trois situations : soit ce sont des agriculteurs qui se reconnaissent en difficulté, soit ce sont des gens qui ont connaissance de situations agricoles difficiles et qui transmettent nos coordonnées, soit ce sont des gens qui veulent s'impliquer dans l'association. »

Combien d'actions sont menées à ce jour ? Elles consistent en quoi ?

« Chaque année, il y a de nouvelles demandes. Depuis le début de l'année 2022, nous avons débuté 13 nouveaux accompagnements, ce qui en

fait 43 en cours. Solidarité Paysans est une association, donc nous sommes une structure indépendante des autres organisations agricoles. Nous accompagnons tous les agriculteurs, quelle que soit leur situation.

Nos actions consistent à, par exemple, éviter l'isolement des agriculteurs, éviter de laisser des gens seuls face à leurs difficultés. Il y a beaucoup de détresse humaine mais l'origine des problèmes est le plus souvent d'ordre économique et financier. Cela peut aussi être des problèmes de relations, des conflits, des problèmes juridiques, techniques ou sanitaires. Nos actions et interventions sont gratuites. »

Propos recueillis par Océane LAFFAY

Ce que le prix va permettre

« Solidarité Paysans des Pays de Savoie est une structure bi départementale qui rayonne sur les Savoie, mais il existe une structure régionale, Solidarité Paysans Rhône-Alpes, qui est la structure financière.

Nous avons des financements de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Région, mais chaque structure locale contribue aussi aux financements. C'est dans ce cadre-là que nous avons répondu au concours de la Fondation Crédit coopératif, pour contribuer au financement régional. Nous avons besoin de financements pour faire tourner la structure et avoir un plus gros impact sur le territoire. Ce prix nous permettra de recevoir 4 000 euros et plus de visibilité. C'est important de nous faire connaître pour que les agriculteurs sachent que nous existons. »

Pour en savoir plus : <https://solidaritepaysans.org/rhonealpes/savoie>.

Tél. : 06 95 21 45 43 ou par mail : 73-74@solidaritepaysans.org.
Siège social : Solidarité Paysans des Pays de Savoie, Maison de l'agriculture et de la forêt, 40 rue du Terraillet 73 190 Saint-Baldoph.

Reversement à l'association d'une partie des bénéfices d'une vente de produits locaux par un GAEC savoyard

D.L 28/12/22

LE D

AUTOUR D'ANNECY

SEVRIER

Des producteurs solidaires à l'occasion des fêtes

Quinze producteurs fermiers vendant sur le marché du Gaec Le bouquet savoyard à Sevrier ont choisi de reverser une partie des bénéfices de la vente de leurs cabas à deux associations venant en aide aux agriculteurs.

L'association Les producteurs d'ici est un groupement de 15 producteurs fermiers vendant sur le marché qui se tient les lundis et jeudis de 16 à 19 heures au Gaec Le bouquet savoyard à Sevrier. Au-delà d'un simple lieu de rencontre avec les clients attirés par la qualité de la production proposée, ce marché prône les valeurs de solidarité qui sont celles de l'association. C'est ainsi qu'au moment où le législateur interdisait l'utilisation des sacs plastiques, elle a réalisé un sac



cabas aux couleurs de l'association. Dessiné par Isabelle Voungny, artiste peintre sevriolaine sensible aux valeurs des producteurs d'ici, ce sac a rencontré un grand succès auprès des clients du marché. L'association a fait le choix de reverser la moitié

du fruit de la vente de ces cabas à deux organismes proches des agriculteurs en difficultés : l'AFDI (Agriculteurs français et développement international) et Solidarité Paysans. Un don d'une valeur de 1 400 € a été fait à l'AFDI au profit des

agriculteurs de Madagascar ; un autre d'une valeur de 1 280 € a été versé cette année à Solidarité Paysans. Cette association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté s'appuie sur un réseau de bénévoles et de salariés ex-

périmentés pour agir aux côtés des exploitants. Présents pour écouter sans juger, pour rompre l'isolement et pour redonner confiance en respectant les choix de la personne, Solidarité Paysans compte en ses rangs sur les Savoie une quinzaine de bénévoles qui accompagnent une quarantaine d'exploitations de tous types. Les besoins sont grandissants et l'association est à la recherche de nouveaux renforts qu'ils soient agriculteurs en activité ou à la retraite, anciens conseillers agricoles ou simplement très sensibles au monde agricole.

A.P.

Pour devenir bénévole, contacter Solidarité Paysans des Pays de Savoie par mail 73-74@solidaritepaysans.org ou au 06 95 21 45 43.

DROME-ARDECHE

RCF Drôme – Mars 2022

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, témoignage d'une agricultrice sur sa place dans le monde agricole

RCF RADIO Choisir ma région

LE DIRECT | RÉÉCOUTE | POD

20 min

Quelle place pour les femmes dans l'agriculture ?

08.03.2022



Le Poët Laval

Présenté par Caroline Prat

Alors qu'un quart des chefs d'exploitations sont aujourd'hui des femmes, quelles sont les différences entre paysans et paysannes ? De quelle manière est prise en charge la maternité et comment est partagée la charge mentale ?

Partager </> Intégrer à mon site

A l'occasion de l'AG de l'association à la Ferme du Clos Fougère à Châteauneuf sur Isère

PORTES-LES-VALENCE

« Le nombre d'accompagnements d'agriculteurs en difficulté a augmenté de 10 % en un an »

Lors de son assemblée générale à la ferme du Clos Fougères à Châteauneuf-sur-Isère mardi 22 mars, l'association Solidarité Paysans Drôme-Ardèche a fait le constat que son nombre d'accompagnements a augmenté de 10 % entre 2020 et 2021. Il est passé de 94 à 103 agriculteurs et leurs familles dans les deux départements. Cette évolution reflète tant un contexte agricole qui reste difficile que la capacité des agriculteurs concernés à faire appel à une ressource extérieure pour trouver des pistes de solutions.

Le rapport d'activité de l'association fait ressortir les productions les plus accompagnées, notamment l'élevage (bovins, caprins et ovins lait et viande) et les grandes cultures (céréales). La cause principale des difficultés rencontrées par les agriculteurs qui font appel à l'association



Les coprésidents Alain Faure et Philippe Patouillard, de Solidarité Paysans Drôme-Ardèche, entourés des membres de l'association. Photo Solidarité Paysans 26-07

est la gestion administrative, ce qui entraîne un accompagnement par un binôme, ou le traitement de la dette pour plus de la moitié des situations.

■ Évolution des pratiques et santé

L'assemblée générale statutaire a été suivie par un temps de présentation et d'échanges avec Emmanuel

Poussard, psychologue du travail, qui a mené une enquête auprès d'agriculteurs d'Ardèche et de Drôme en 2021 et s'est interrogé sur en quoi l'évolution des prati-

ques agricoles contribue à la santé des agriculteurs. Il a développé son axe de recherche autour de nouvelles pratiques agricoles, qui peuvent apporter un lien à la connaissance, recherche et expérimentation en matière agricole qui casse la routine du travail et stimule les agriculteurs qui les mettent en place. Un lien au collectif : partage et échange d'expériences avec des pairs ou lien plus proche avec le consommateur grâce à des circuits de vente directe comme marché, magasin de producteurs, paniers Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Un lien au vivant et à la nature : proximité et sensibilité au vivant, utilisation de ses cinq sens pour mieux connaître son sol, son troupeau... Selon cette étude, ces éléments contribuent à apporter sens et bien-être au travail des agriculteurs.

A l'occasion de l'AG et de l'intervention d'un psychologue du travail

ACCOMPAGNEMENT / Au cours de l'année 2021, l'association Solidarité Paysans a accompagné plus d'une centaine d'agriculteurs en Drôme et Ardèche face aux difficultés. Bilan de cette action à l'occasion de l'assemblée générale de l'association.

Solidarité Paysans: ne pas rester seul face aux difficultés



De gauche à droite: **Alain Faure**, co-président sortant, **Philippe Patouillard**, co-président et **Sabrina Dupoux**, salariée référente des accompagnements.

Une hausse de 10 % du nombre d'agriculteurs accompagnés entre 2020 et 2021, c'est le constat qu'ont dressé les responsables de l'association Solidarité Paysans Drôme Ardèche à l'occasion de leur assemblée générale fin mars à Châteauneuf-sur-Isère. Ainsi 103 agriculteurs, 75 en Drôme et 28 en Ardèche ont bénéficié d'un soutien de l'association pour faire face à des difficultés au cours de l'année écoulée, dont 32 nouvelles situations. Certaines sont en effet suivies sur plusieurs années.

L'accompagnement administratif est le plus fréquent

Comment les agriculteurs prennent-ils contact avec l'association? Solidarité Paysans révèle que les

personnes en difficulté sont principalement mises en contact via la MSA (service contentieux, travailleurs sociaux...), via internet et les médias, via des partenaires du réseau ou via des organes de justice. Les principales causes de difficultés viennent de la gestion administrative (19 % des cas), de la structure de l'exploitation (17 %) ou des investissements et de leur financement (13 %). Problèmes de santé, conjoncture économique, soucis familiaux, juridiques, événement climatique... sont par ordre décroissant les autres motifs de difficultés. Parmi les filières les plus touchées: l'élevage (bovin, caprin et ovin lait et viande) et les grandes cultures.

Au vu des situations rencontrées, les accompagnements réalisés en 2021 ont majoritairement porté sur des questions administratives et sur le

traitement de la dette. Mais les responsables de Solidarité Paysans insistent: « Plusieurs aspects peuvent être traités en même temps », allant jusqu'à des accompagnements à la reconversion professionnelle.

1 000 heures de bénévolat

Une vingtaine de bénévoles sont intervenus en 2021, portant à 1 000 heures le temps de bénévolat consacré aux agriculteurs accompagnés. « C'est extraordinaire », a déclaré Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire lors de l'assemblée générale, signalant combien « le temps des bénévoles fait partie du budget consolidé des associations ». Si la MSA propose de son côté un dispositif spécifique pour sortir des difficultés, en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Drôme, baptisé Rebondir 26, elle encourage aussi le travail de l'association Solidarité Paysans pour laquelle elle a doublé la subvention allouée en 2021. « Une convention de partenariat a été signée en septembre 2021 avec pour objet une meilleure concertation et fluidité d'organisation avec le service social de la MSA sur l'accompagnement des agriculteurs », précise Solidarité Paysans.

Du côté du Département de la Drôme également, l'action de l'association est saluée. « Chaque professionnel peut douter à un moment de sa carrière. Solidarité Paysans est un plus sur notre territoire, qui maintient le lien et propose de la médiation. Vous êtes reconnus par des structures incontournables, dont les tribunaux, les banques... », a détaillé Agnès Jaubert, conseillère départementale déléguée à l'agriculture. Le Département de la Drôme est d'ailleurs le premier financeur de Solidarité Paysans Drôme Ardèche, à hauteur de 23 000 euros en 2021, suivi par la Région à hauteur de 20 000 euros. ■

Sophie Sabot

ENQUÊTE / Santé psychique des agriculteurs

L'assemblée générale de Solidarité Paysans a été suivie d'une intervention d'Emmanuel Poussard, psychologue du travail. En 2021, il a mené une enquête auprès d'exploitants d'Ardèche et de Drôme sur le thème « En quoi l'évolution des pratiques agricoles contribue à la santé des agriculteurs, trices? » Cette étude s'inscrivait dans un projet universitaire plus large, financé par les ministères de l'Agriculture et de la Santé, qui portait notamment sur la santé psychique des agriculteurs et l'évolution de leur rapport au travail. Emmanuel Poussard s'est intéressé plus particulièrement aux « bénéfices psychiques » du changement de pratiques agricoles, notamment à la « reconstruction de liens » liés aux pratiques alternatives. Qu'il s'agisse de lien à la connaissance



Emmanuel Poussard.

[nouvelles expérimentations, recherche en matière agricole] qui casse la « routine » du travail et stimule les agriculteurs; de lien au collectif grâce au partage et échange d'expériences avec des pairs ou à un lien plus proche avec le consommateur grâce à des circuits de vente directe (marché, magasin de producteurs, paniers Amap...); ou de lien au vivant et à la nature. L'étude a ainsi porté sur les différents éléments qui permettent aux agriculteurs interrogés de « tenir dans leur métier ». ■

Ferme ouverte co-organisée avec le réseau AMAP, dans le cadre des actions du réseau Impact Drôme

Agriculture : s'installer et réagir en cas de coup dur

Des associations de solidarité paysannes se sont réunies à Vaunaveys



Une vingtaine de personnes se sont rassemblées sur les terres du Gaec Caetera à Vaunaveys-la-Rochette, sous la vigne, le lundi 13 juin. L'association Solidarité Paysans Drôme-Ardèche avait invité quelques jeunes agriculteurs et agricultrices en devenir et des agriculteurs venus raconter leur histoire et s'informer. Le but était de bien comprendre les enjeux d'une installation et les difficultés rencontrées, car tout n'est

pas rose dans ce merveilleux métier de la terre. Du maraîchage à l'élevage, les grands projets d'autonomie peuvent parfois tourner court. Les invités ont narré avec force détails les problèmes rencontrés dans leurs installations. La maladie, d'abord, ou l'accident toujours bête qui paralyse, la dépression, très fréquente. Qui peut alors intervenir pour aider ? La MSA peut répondre à un certain nombre de ques-

tions. Mais qui l'en informera si l'agriculteur a des difficultés ou s'il est en burnout et incapable d'entreprendre des démarches ?

L'ASCENSEUR ÉMOTIONNEL

L'association Accueil Paysan, le réseau AMAP, La confédération paysanne ? Il existe un vrai réseau solidaire. Mais, nous dit Laurent avec émotion, le plus difficile reste d'oser demander. Beaucoup de paysannes et paysans, par difficultés à demander, se laissent déborder par les problèmes. Il existe pourtant plusieurs formes d'aides : les aides au « répit », si toutefois elles arrivent assez tôt pour stopper l'ascenseur émotionnel du paysan face à ses déboires (argent, solitude, fatigue). Le GAEC Caetera a raconté son histoire paysanne, démarrée début 2014. Les difficultés relationnelles qui s'accumulaient parfois, jusqu'à l'intervention d'un médiateur. Les trois associés ont dû faire face à des problèmes humains, de gestion financière, ou de mauvaises récoltes. Grâce au réseau, ils ont traversé

leurs difficultés sans jamais baisser les bras.

Si les associations sont là pour sécuriser les jeunes paysans, les aider à trouver les concessions, ou les informer, Justine, la responsable de Solidarité Paysan, insiste sur le fait qu'un ou une agricultrice doit toujours tisser des liens avec les autres, mais aussi, rester en contact avec les principaux interlocuteurs. Ne pas négliger les rencontres, se tenir informé et, avant toute installation, il est prudent de tester, d'expérimenter en faisant des stages de « reprise », même si cela ne suffit pas toujours.

Tout paysan en devenir doit savoir que les associations d'entraide paysanne existent pour palier les carences des institutions, lesquelles voient leurs budgets réduits d'année en année. Accueil Paysan, Réseau AMAP, Terre d'entraide, sont des associations qui peuvent répondre à vos questionnements et vous orienter sur ce difficile chemin de l'installation ou de la continuité d'un métier passionnant.

C.B.

L'Agriculture Drômoise - Juin 2022

Un autre article sur cette ferme ouverte, avec l'angle de vue d'un média agricole

TÉMOIGNAGES / Trois associés au sein du Gaec Caetera à Vaunaveys-la-Rochette ont témoigné sur leurs expériences professionnelles et humaines en installation. Une table ronde était organisée par le collectif Impact, Solidarité Paysans Drôme-Ardèche et le réseau Amap Auvergne-Rhône-Alpes.

Gaec: gérer les coups durs et pérenniser l'installation

La visite de l'exploitation, au centre Marie Rivoire, associée au Gaec Caetera.

De plus en plus de jeunes, parfois non issus du monde agricole, cherchent à accéder au foncier agricole. Souvent ils choisissent la ferme collective pour s'installer et doivent apprendre à travailler en commun et à faire face aux coups durs, aux aléas climatiques et aussi humains. C'est dans cet esprit que les organisateurs, Amélie Charveriat du réseau Amap Auvergne-Rhône-Alpes, Justine Arnaud, chargée des partenariats et de la communication à Solidarité Paysans Drôme-Ardèche et Auvergne-Rhône-Alpes, et Marie, stagiaire au sein du réseau Amap Auvergne-Rhône-Alpes, ont réuni trois associés du Gaec Caetera de Vaunaveys-la-Rochette, cinq porteurs de projets et quatre agriculteurs en activité pour leur témoignage sur les thèmes : « s'installer et réagir en cas de coup dur », « comment s'entourer ? », « quelles ressources extérieures ? », « quels soutiens dans les Amaps ? »

Une vingtaine de personnes ont échangé leurs expériences sur l'exploitation de Marie Rivoire, Laurent Marseille et Ludovic Rollat, associés du Gaec Caetera. Les trois associés ont fait part de leurs expériences et des difficultés à surmon-

travailler ensemble et dégager des revenus. Ludovic est venu nous rejoindre en 2017, il avait une solide expérience en maraîchage. La première année, nous avons planté le décor et ajusté notre stratégie. Il fallait avoir des outils en commun. Nous avons emprunté 20 000 euros et acheté un camion frigorifique. Le challenge était d'abord humain », détaille Marie Rivoire qui a suivi plusieurs stages au Gaec de l'auberge à Crest et à AgribusDrôme. Marie Rivoire, lyonnaise, n'est pas issue du milieu paysan. Elle a dû se former à un nouveau métier exigeant en termes de compétences et de temps. Elle s'occupe de toute la partie administrative, gestion des salaires etc. « Gérer la vente directe, les Amaps, les marchés, c'est un rythme effréné. Je suis venue et pour trouver un lieu et une communauté. On s'est tous retrouvés sur les fondements et les valeurs. » Ludovic Rollat reconnaît qu'il y a beaucoup d'astuces dans cette nouvelle activité mais qu'il a retrouvé le plaisir de travailler dans une micro société solidaire sur le plan humain. Pour Ludovic, c'est aussi un choix de vie : « J'étais parti pour travailler seul mais j'ai aimé ce groupe de personnes, les compétences de mes associés. J'ai beaucoup appris. Nous avons mis l'humain en

vement répondu aux questions des producteurs, des organisateurs du réseau Amap et de Solidarité Paysans sur les solutions à envisager en cas de crise ou de coups durs.

« Nous n'avons pas la prétention de trouver toutes les solutions mais on peut vous faciliter les tâches en cas de coups durs en proposant un accompagnement global, définir des priorités et vous apporter un soutien moral et concret », a également expliqué Justine Arnaud de Solidarité Paysans Drôme et Ardèche.

Peuple Libre/Drôme Hebdo - Septembre 2022

Cette épicerie a installé l'exposition sur les idées reçues sur les difficultés en agriculture et a mis en place un système d'arrondi en caisse au profit de l'association.



**Une journée solidaire à l'épicerie
Comme trois pommes**

PORTES-LÈS-VALENCE

Samedi 1^{er} octobre, l'épicerie et cantine bio Comme trois pommes, située chemin de l'Olagner, organise un marché et des animations en partenariat avec l'association Solidarité paysans. Une exposition sera installée et les bénévoles de l'association et les producteurs seront présents pour échanger autour de leurs métiers, des engagements et des difficultés agricoles. En soirée, place à la musique avec Fabrigo à 19 h pour accompagner les planches carnées ou végétariennes de Comme trois pommes. Pour terminer la soirée en beauté, le

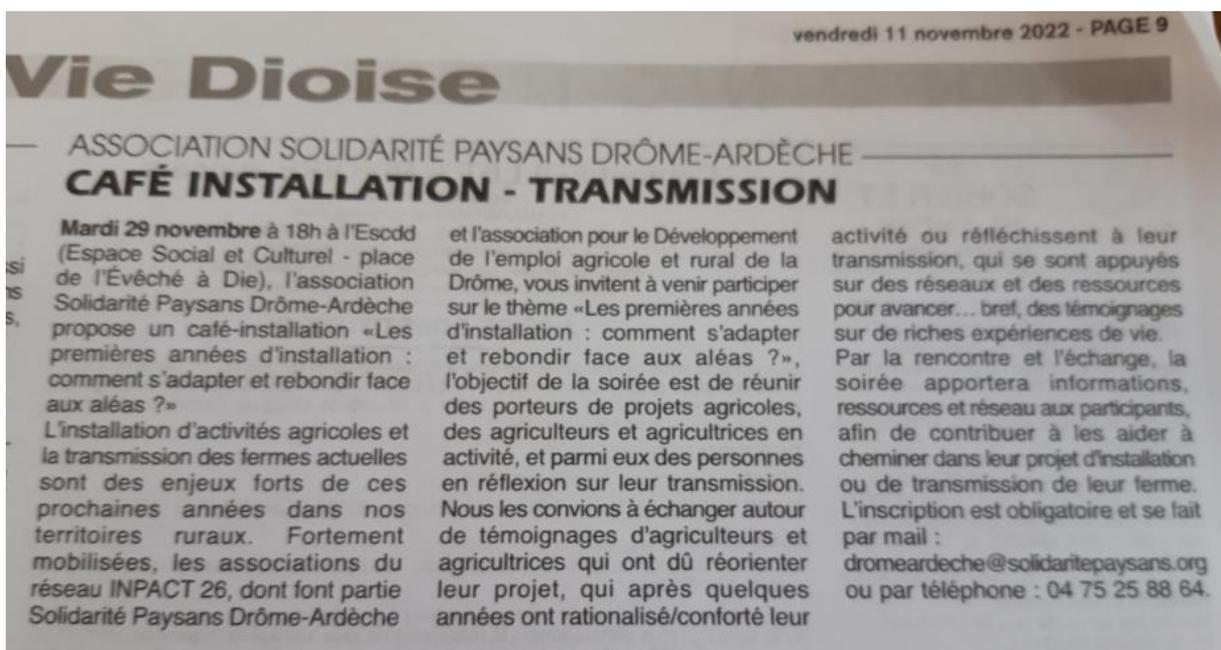


L'épicerie fêtera bientôt ses 4 ans.

groupe Benny La Malice apportera du groove à partir de 22 h.

Le Journal du Diois - Novembre 2022

Café Installation-transmission co-organisé avec l'ADEAR Drôme, dans le cadre des actions du réseau Inpact Drôme



vendredi 11 novembre 2022 - PAGE 9

Vie Dioise

ASSOCIATION SOLIDARITÉ PAYSANS DRÔME-ARDÈCHE

CAFÉ INSTALLATION - TRANSMISSION

Mardi 29 novembre à 18h à l'Escdd (Espace Social et Culturel - place de l'Évêché à Die), l'association Solidarité Paysans Drôme-Ardèche propose un café-installation «Les premières années d'installation : comment s'adapter et rebondir face aux aléas ?»

L'installation d'activités agricoles et la transmission des fermes actuelles sont des enjeux forts de ces prochaines années dans nos territoires ruraux. Fortement mobilisées, les associations du réseau INPACT 26, dont font partie Solidarité Paysans Drôme-Ardèche

et l'association pour le Développement de l'emploi agricole et rural de la Drôme, vous invitent à venir participer sur le thème «Les premières années d'installation : comment s'adapter et rebondir face aux aléas ?», l'objectif de la soirée est de réunir des porteurs de projets agricoles, des agriculteurs et agricultrices en activité, et parmi eux des personnes en réflexion sur leur transmission. Nous les convions à échanger autour de témoignages d'agriculteurs et agricultrices qui ont dû réorienter leur projet, qui après quelques années ont rationalisé/conforté leur

activité ou réfléchissent à leur transmission, qui se sont appuyés sur des réseaux et des ressources pour avancer... bref, des témoignages sur de riches expériences de vie. Par la rencontre et l'échange, la soirée apportera informations, ressources et réseau aux participants, afin de contribuer à les aider à cheminer dans leur projet d'installation ou de transmission de leur ferme. L'inscription est obligatoire et se fait par mail : dromeardeche@solidaritepaysans.org ou par téléphone : 04 75 25 88 64.

RDWA - Novembre 2022

Interview radio sur le contexte agricole à l'occasion du café Installation-transmission co-organisé avec l'ADEAR Drôme



The screenshot shows the RDWA website interface. At the top, there's a navigation bar with the RDWA logo (1913-2025) and a 'LE DIRECT' button. Below the navigation, there's a breadcrumb trail: 'Vous êtes ici : Accueil / Interview / Café Installation Transmission à L'ESCDD /'. The main content area features a large orange play button with a progress bar at 00:00 and a 'Télécharger' button. To the right, there's a promotional banner for 'Installation & transmission : les rendez-vous 2022 !' with the text 'Rencontres porteurs de projets - cedants - paysans' and 'MARDI 29 NOV - 18h/21h45 - DIE CAFE - INSTALLATION'. Below the banner, it says 'Les premières années d'installation : comment s'adapter et rebondir face aux aléas ?'. On the far right, there's a login section titled 'INSCRIVEZ-VOUS !' with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'CONNEXION' button, and a 'Se souvenir de moi' checkbox. Below the login section, there's a 'APRÈS LE BIP SONORE' section with a small image and text.

Le Journal du Diois - Décembre 2022

Retour sur le café Installation-transmission, avec la participation de 40 porteurs de projets agricoles, et les 3 témoignages d'agriculteurs.trices

